

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE AMBERT LIVRADOIS FOREZ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AR Prefecture

063-200002574-20221206-2022_31_T1-DE
Reçu le 13/12/2022

SEANCE DU 06 DECEMBRE 2022

DELIBERATION 2022-31 T1

Les membres composants le CIAS Ambert Livradois Forez se sont réunis à la salle de réunion Site CCI – 1^{ER} étage – Place de l'Hôtel de Ville - AMBERT le 06 décembre 2022 à 18 h 00 sous la présidence de Daniel FORESTIER, Président du CIAS suite à une convocation en date du 28 novembre 2022.

Nombre d'administrateurs du CIAS en exercice : 17

Quorum atteint : 10/17

Présents : Huguette BARRIER ; Jean BERNARD ; Marc CUSSAC ; Mireille FONLUPT ; Daniel FORESTIER ; Jean-Paul LEBON ; Michel PRAS ; Valérie PRUNIER ; Philippe TARDIVAUD ; Noël VOLTA ;

Excusés : Virginie CHAMPEIX ; Ingrid DEFOSSÉ-DUCHENE ; Sylvie DEMATHIEU ; Véronique FAUCHER ; Alain MOLIMARD ; Claude MULTIER ; Simon RODIER ;

Secrétaire de séance : Michel PRAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Objet : Service logement du CIAS/Recrutement Référent parcours logement : Projet et plan de financement

L'objectif du projet est de **fluidifier le parcours logement des personnes défavorisées**. Pour parvenir à cet objectif, 3 axes de travail ont été défini pour le futur service logement :

Axe 1 : Gestion des logements d'urgence et accompagnement social des personnes accueillies – Lien avec le SIAO

Axe 2 : Accompagnement social vers et dans le logement, souple et adapté aux besoins des ménages

Axe 3 : Mobilisation des acteurs locaux et des logements pour la création d'une nouvelle offre de logements et animation du comité de pilotage / Contribuer à l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques portées par l'EPCI et le CIAS en matière de logement locatif social, d'attribution et de mixité sociale

Après présentation détaillée du projet de création du service logement et du recrutement du référent parcours logement au sein du CIAS, le plan de financement ci-dessous est proposé :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	%	MONTANT
Personnel	48 000 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	40%	32 000 €
Loyer + équipements	10 000 €	DDETS (versements en 2022 et 2023)	60%	53 000 €
Actions	2 000 €			
Fonds de garantie loyers	5 000 €			
Véhicule	20 000 €			
TOTAL	85 000 €		100%	85 000 €

Sur proposition de M Daniel FORESTIER, Président du CIAS, le conseil d'administration du CIAS, à

l'unanimité des membres présents :
AR Préfecture

063-200002574-20221206-2022_31_T1-DE

➤ **ADOpte le projet de création d'un service logement, le recrutement d'un travailleur social référent
parcours logement et les modalités de financement ;**

- **APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;**
- **AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce projet.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration

Fait à Ambert, le 06 décembre 2022

Le Président

Daniel FORESTIER

Le Président

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe qu'en application des dispositions de l'Article L.2131-1 du CGCT et de l'Article R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée ou affichée le : 13/12/2022

